Réforme de la Commission : plan d'action, aspects concernant la commission juridique. Livre blanc

2000/2216(COS) - 18/01/2000

Le présent document de consultation expose un vaste programme de réforme à entreprendre dès mars 2000 (après l'adoption du Livre blanc sur la réforme de la Commission) et à réaliser avant le début du second semestre 2002. D'ici la fin de 2002, la Commission espère parvenir à concrétiser bon nombre des priorités identifiées dans le document. Tout en continuant à travailler en 2001 selon la base des arrangements découlant de la législation existante, la Commission entend mener à bonne fin d'ici au milieu de l'année 2002 l'élaboration d'une stratégie globale et d'une mode de planification lui permettant de fixer des priorités et de mobiliser les moyens propres à s'acquitter de ses tâches présentes et à venir. Dans le domaine des ressources humaines, la Commission mettra en oeuvre une politique fondée sur le mérite qui permettra au personnel d'avoir un travail valorisant et à l'encadrement de se montrer efficace, souple et équitable dans l'utilisation de ses collaborateurs. En outre, il est possible dès aujourd'hui d'améliorer la gestion financière. Moyennant une modification du règlement financier, la Commission pourra d'ici à 2002, réformer radicalement ses systèmes de gestion financière pour responsabiliser son personnel et promouvoir des méthodes de travail efficaces et transparentes. Considérées dans leur ensemble et à condition qu'elles soient pleinement appliquées, ces diverses mesures assureront dans les méthodes de travail de la Commission la prise en compte des principes de responsabilité, d'efficacité et de transparence, mettront l'accent sur la qualité du service et sur le rapport coût/efficacité et permettront de regagner la confiance des citoyens.